

METROPOLE DU GRAND PARIS

SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU VENDREDI 24 JUIN 2016

CM2016/06/08 : ADHESION A AIRPARIF

DATE DE LA CONVOCATION : 16 JUIN 2016
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209
PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER, Président,
SECRETAIRE DE SEANCE : Robin REDA

ETAIENT PRESENTS : Dominique Adenot, Marie-Hélène Amiable, Éric Azière, Marinette Bache, Denis Badré, Dominique Bailly, Catherine Baratti-Elbaz, Julien Bargeton, Françoise Baud, Jacques Baudrier (jusqu'à 9h45 pouvoir à Raphaëlle Primet), Pascal Beaudet, Patrick Beaudouin (jusqu'à 10h28 pouvoir à Christian Cambon), David Belliard, Zacharia Ben Amar, Éric Berdoati, Jean-Didier Berger (jusqu'à 10h55), Sylvain Berrios, Julie Boillot, Jean-Paul Bolufer, Nicolas Bonnet-Oulaldj (jusqu'à 11h55), Geoffroy Boulard, Céline Boulay-Espéronnier, Michel Bourgain, Philippe Bouyssou, Patrick Braouezec (jusqu'à 11h37 pouvoir à Danièle Prémel), Daniel Breuiller, Galla Bridier, Jean-Bernard Bros, Colombe Brossel, Frédérique Calandra, Patrice Calmégane, Christian Cambon, Vincent Capo-Canellas, Gilles Carrez, Éric Cesari, Jacques Chaussat, Hervé Chevreau, Jean Noël Chevreau, Yves Contassot (jusqu'à 10h55 pouvoir à Michel Bourgain), Gérard Cosme, Jérôme Coumet, Daniel-Georges Courtois, François Dagnaud, Philippe Dallier, Claire Clermont-Tonnerre (de), Jean-Baptiste Froment (de), Marie-Pierre La Gontrie (de), Grégoire La Roncière (de) (jusqu'à 10h51), Stéphane De Paoli, Christian Demuynck (jusqu'à 11h48 pouvoir à Hervé Gicquel), Patrick Douet, Carole Draï, Christian Dupuy (jusqu'à 11h33 pouvoir à Claude Goasguen), Nathalie Fanfant, Jean-Paul Faure-Soulet (jusqu'à 10h55), Yvan Femel, Rémi Féraud, Léa Filoche, Michel Fourcade (jusqu'à 9h58 pouvoir à Corinne Valls), Jean-Christophe Fromantin (jusqu'à 10h43), Bernard Gauducheau, Jacques Gautier (jusqu'à 10h48 pouvoir à Virginie Michel-Paulsen), Jean-Michel Genestier, Sylvie Gerinte (jusqu'à 11h20 pouvoir à Hervé Chevreau), Hervé Gicquel, Christophe Girard, Claude Goasguen, Nicole Goueta, Philippe Goujon, Daniel Guiraud, Didier Guillaume, Antoine Guiseppone (jusqu'à 11h40 pouvoir à Thierry Hodent), Sakina Hamid, Eric Hélard, Michel Herbillon, Anne Hidalgo, Frédéric Hocquard, Thierry Hodent, Ivan Itzkovitch, Christine Janodet, Patrick Jarry (jusqu'à 11h19), Halima Jemni, Bruno Julliard, Philippe Juvin, Jean-Claude Kennedy, Olivier Klein, Nathalie Kosciusko-Morizet (jusqu'à 10h04), Laurent Lafon (jusqu'à 10h22), Philippe Laurent (jusqu'à 11h25), Franck Le Bohellec, Jean Yves Le Bouillonnet, Patrice Leclerc, Françoise Lecoufle (jusqu'à 11h09), Catherine Lécuyer, Eric Lejoindre, Marie-Christine Lemardeley (jusqu'à 12h00 pouvoir à Mao Peninou), Xavier Lemoine (jusqu'à 11h15 pouvoir à Patrice Calmégane), Michel Leprêtre (jusqu'à 11h30), Marie-Pierre Limoge (jusqu'à 11h15 pouvoir à Laurent Vastel), Séverine Maroun, Jacques JP Martin, Valérie

Mayer-Blimont, Claire Mayoly-Florentin (jusqu'à 11h33 pouvoir à Stéphane De Paoli), Éric Mehlhorn, Virginie Michel-Paulsen, Jean-Louis Missika, Joëlle Morel, Georges Mothron, Gauthier Mougin (jusqu'à 11h05), Rémi Muzeau (jusqu'à 10h26 pouvoir à Yves Révillon), Christophe Najdovski, Jean-Charles Nègre, Frédéric Nicolas, Pascal Noury, Patrick Ollier, Philippe Pemezec (jusqu'à 10h55), Mao Peninou, Carine Petit, Danièle Prémel, Raphaëlle Primet (jusqu'à 11h55), Robin Reda, Yves Révillon, Laurent Rivoire (jusqu'à 11h55), André Santini, Gilles Savry, Marie-Christine Segui, Jean-Yves Senant (jusqu'à 10h55), Sylvie Simon-Deck, Anne Souyris (jusqu'à 11h39 pouvoir à David Belliard), Jean-Pierre Spilbauer, Dominique Stoppa-Lyonnet, Anne Tachène (jusqu'à 10h24), Sylvine Thomassin (jusqu'à 10h55), Yves Thoreau, Patricia Tordjman, Ludovic Toro, Corinne Valls, Laurent Vastel, François Vauglin, Pauline Véron, Jean-François Voguet.

ETAIENT REPRESENTES : Manuel Aeschlimann (pouvoir à Claire Mayoly-Florentin), Sylvie Altman (pouvoir à Patrick Jarry), Christiane Barody-Weiss (pouvoir à Denis BADRE), Jacqueline Belhomme (pouvoir à Marie-Hélène Amiable), Jacques-Alain Benisti (pouvoir à Jean-Pierre Spilbauer), Ian Brossat (pouvoir à Nicolas Bonnet-Oulaldj), Patrice Bessac (pouvoir à Jean-Charles Nègre), Laurent Cathala (pouvoir à Sylvie Simon-Deck), Raymond Charresson (pouvoir à Laurent Rivoire), Marie-Carole Ciuntu (pouvoir à Jean-Paul Faure-Soulet), Tony Di Martino (pouvoir à Olivier Klein), Corentin Duprey (pouvoir à Michel Fourcade), Stéphane Gatignon (pouvoir à Séverine Maroun), Jean-Jacques Giannesini (pouvoir à Nathalie Kosciusko-Morizet), Eric Grillon (pouvoir à Sakina Hamid), Jean-Jacques Guillet (pouvoir à Grégoire La Roncière (de)), Jean François Lamour (pouvoir à Daniel-Georges Courtois), Christine Lavarde-Boëda (pouvoir à Gauthier Mougin), François Le Clec'h (pouvoir à Bernard Gauducheau), Jacques Mahéas (pouvoir à Daniel Guiraud), Pierre-Yves Martin (pouvoir à Ludovic Toro), Didier Paillard (pouvoir à Patrick Braouezec), Eric Schlegel (pouvoir à Christian Demuynck), Jean-Pierre Schosteck (pouvoir à Jean-Didier Berger), Georges Siffredi (pouvoir à Eric Cesari), Michel Teulet (pouvoir à Ivan Itkzovitch), Georges Urlacher (pouvoir à Sylvie Gerinte), Martine Valleton (pouvoir à Philippe Dallier, Sophie Vally (pouvoir à Pascal Beaudet), Alain Vedere (pouvoir à Antoine Guisepponne), Alexandre Vesperini (pouvoir à Nathalie Fanfant), Jean-Marie Vilain (pouvoir à Philippe Laurent).

ETAIENT ABSENTS : François Asensi, Pierre-Christophe Baguet, Patrick Balkany, Jean-Pierre Barnaud, Jean-Didier Berthault, Alain-Bernard Boulanger, Jean-Jacques Bridey, Luc Carvounas, Régis Charbonnier, Stéphanie Daumin, Marielle Sarnez (de), William Delannoy, Richard Dell'Agnola, Olivier Dosne, Didier Dousset, Vincent Franchi, Afaf Gabelotaud, Emmanuel Grégoire, Gérard Guille, François Haab, Marie-Laure Harel, Vincent Jeanbrun, Carine Juste, Bertrand Kern, Marie Kennedy, Jean-Christophe Lagarde, Hervé Marseille, Brigitte Marsigny, Fadila Mehal, Thierry Meignen, Jean-Loup Metton, Jean-Marc Nicolle, Anne-Constance Onghena, Azzedine Taïbi, Dominique Versini.

RAPPORTEUR : Daniel GUIRAUD, Vice-Président

En région parisienne, plusieurs polluants dépassent les normes de qualité de l'air de manière récurrente : le dioxyde d'azote, les particules fines, l'ozone, le dioxyde de soufre...

Une étude de 2015 classait l'agglomération parisienne au 6ème rang parmi 23 grandes villes européennes pour les politiques en matière d'amélioration de la qualité de l'air, indiquant que les efforts déjà entamés devaient être encore renforcées pour parvenir à une qualité de l'air répondant aux exigences européennes. Les actions à prendre dans ce domaine doivent l'être à plusieurs échelles, et dans la zone dense, le périmètre de la métropole est particulièrement pertinent.

La loi confie par ailleurs à la métropole des responsabilités et compétences éminentes en la matière, qui permettent d'envisager qu'à court terme de nouveaux progrès significatifs soient réalisés, permettant à nos concitoyens de respirer un air sain. L'amélioration de la qualité de l'air fait également partie des objectifs essentiels du plan climat air énergie dont la métropole démarre l'élaboration.

C'est la raison pour laquelle il vous est proposé d'adhérer à Airparif.

L'association Airparif, l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air a été créée le 23 avril 1979, à l'initiative du ministère chargé de l'Environnement.

L'objectif de cette nouvelle structure était alors de rationaliser et de moderniser les divers outils de mesure existants, en centralisant notamment les stations de mesure exploitées jusqu'alors par le LHVP (Laboratoire d'hygiène de la ville de Paris), le LCPP (Laboratoire central de la préfecture de police) et EDF (Électricité de France).

Son conseil d'administration comprend des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des associations agréées de protection de l'environnement, des personnalités qualifiées dans le domaine de la pollution atmosphérique et des représentants des diverses activités qui contribuent à l'émission des substances polluantes. Cette pluralité, voulue par la loi, a pour objet de garantir l'indépendance de l'organisme et donc l'objectivité des mesures et des résultats. Le président de l'association est Jean-Félix Bernard, ancien président du conseil national de l'air.

Les principales missions d'Airparif, outre la surveillance continue de la qualité de l'air (dont la prévision des épisodes de pollution), sont l'évaluation de l'impact des mesures de réduction des émissions de polluant, et l'information des autorités, des citoyens et des médias.

De la même manière qu'il est évident que la métropole aura un rôle important à jouer dans les missions à venir d'Airparif, il est très probable que l'association soit fortement sollicitée dans les mois à venir pour participer aux travaux et actions qui seront décidés par notre conseil.

Il vous est proposé que la métropole du Grand Paris adhère à l'association Airparif, pour un montant fixé à 20 000€. En outre, un programme de travail sera formalisé avec cette instance, qui pourra donner lieu à une convention qui sera ultérieurement présentée à notre assemblée.

LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5219-1
Vu le Code de l'environnement
Vu les statuts de l'association AIRPARIF,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE d'adhérer à l'association AIRPARIF.

DIT que la dépense correspondante sera prélevée sur le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » du budget, où les crédits nécessaires sont disponibles.

DIT que la présente délibération sera notifiée à M. le Président d'Airparif.

ADOpte A LA MAJORITE : 152 votes POUR, 4 CONTRE, 4 ABSTENTION.

Le Président de la métropole du Grand Paris



Patrick OLLIER
Député-Maire de Rueil-Malmaison
Ancien Ministre